



Olivier JOURDAIN
Frédéric DUBOIS
Sébastien RACINE
Maryn LECOURT

Commissaires de Justice associés

121, rue de la Pompe
75773 PARIS Cedex 16



Standard : 01 47 27 58 31
Télécopie : 01 47 27 34 16

Caisse des Dépôts
FR97 4003 1000 0100 0033 3520 W65

Courriel : etude@jdhuissiers.paris

SYNTHESE DES HONORAIRES PRATIQUES VALANT CONVENTION D'HONORAIRES

Le médiateur de la consommation, en application des articles L 611-1 et suivants et R 612-1 et suivants du Code de la consommation, est le « Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice » (CM2C) sis 14 rue Saint Jean, 75017 Paris

HONORAIRES D'INTERVENTION

1/ REMUNERATIONS TARIFÉES :

Voir Livre IV Titre IV bis du Code de Commerce et articles A.444-10 à A.444-52 du même code :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000005634379/LEGISCTA0000032127742/020-12-22/

Tous les actes tarifés sont stipulés hors taxes. Il sera facturé en sus :

- La TVA au taux de 20,00 % ;
- L'indemnité forfaitaire de transports, pour tous les actes à 7,67 euros hors taxes ;
- Les débours exposés (articles R.444-12 et article annexe 4-8-I du code de commerce pour les actes tarifés).

2/ REMUNERATIONS LIBRES :



Congés	COUTS HT	COUTS TTC
Bail d'habitation : Congé, signification art.17-2 loi 06/07/1989 : (pour un ou plusieurs destinataires vivant au sein d'un même foyer) :	330,00 €	396,00 €
Bail commercial	430,00 €	504,00 €
Honoraire par destinataire supplémentaire (congrés habitation et commerciaux)	120,00 €	144,00 €
Signification purge droit de préemption	300,00 €	360,00 €
Signification droit de préférence en matière commerciale	300,00 €	360,00 €
Honoraire de rédaction Congés et demandes de renouvellement de bail commercial, prévus aux articles L. 145-9 et L. 145-10 du Code de Commerce	165,00 €	198,00 €

Etablir les chèques à l'ordre de la SCP JD & Associés

Membre d'une association agréée,
le règlement des honoraires par chèque est accepté.



Site : www.jourdain-dubois-racine-huissiers.fr Identifiant : 125466 Mot de passe : 659030

Siret n° 321 263 832 000 32

Tva Intra n°FR 90 321 263 832

La présente facture est payable comptant. Toute somme non payée dans les 30 Jours est susceptible de porter intérêts à un taux de 10% (art. L 441-6 du Code de commerce). Le débiteur professionnel des sommes dues à l'huissier de justice qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, l'huissier de justice peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

« Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude [X], responsable de traitement, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité.

Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement des données qui vous concernent, de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données, en écrivant par email ou par courrier postal à l'adresse suivante : etude@jdhuissiers.paris et SCP JD & Associés, 121 rue de la Pompe 75773 Paris cedex 16. »



Constats (hors Week end – jours fériés ou nuit)	COUTS HT	COUTS TTC
Constat (personne physique)	316,67 € / heure	380,00 € / heure
Constat (personne morale)	355,00 € / heure	426,00 € / heure
Constat (personne physique) PARIS 16	300 € / heure	360,00 € / heure
Permis de construire / passage	208,33 €	250 €
Jeu concours : dépôt	208,33 €	250,00 €
Jeu concours : tirage au sort	208,33 €	250,00 €
Constat d'achat	291,67 €	350,00 €
Constat ouverture	166,67 €	200,00 €
Constat internet : moins de 5 liens	275 €	330,00 €
Constat internet : 5 à 20 liens	316,67 €	380,00 €
Constat internet : plus de 20 liens	Sur devis	Sur devis
Constat sms – WhatsApp – Messenger (prix moyen pratiqué)	275 €	330,00 €



REDACTION ACTES (SANS URGENCE)	COUTS HT	COUTS TTC
Honoraire rédaction citation prud'hommes	70,00 €	84,00 €
Honoraire rédaction citation Tribunal Judiciaire	200,00 €	180,00 €
Signification d'une lettre /pièces	83,33 €	100,00 €
Signification de conclusions	83,33 €	100,00 €
Signification d'une déclaration d'appel	83,33 €	100,00 €
Rupture de PACS	200,00 €	240,00 €
Honoraire rédaction citation Tribunal Judiciaire	200,00 €	180,00 €
Signification d'un acte de Cession de créance, de cession de fonds de commerce	150,00 €	180,00 €
Notification internationale par destinataire (préparation formulaires de transmission et/ou avance des débours + relances entité) en sus de la facturation des frais de l'entité requise au réel	150,00 €	180,00 €
Sommation interpellative	291,67 €	350,00 €



Prestations particulières	COUTS HT	COUTS TTC
Demande certificat de non-appel / non-opposition	30,00 €	36,00 €
Demande exécutoire injonction de payer au greffe	30,00 €	36,00 €
Prise date d'audience	30,00 €	36,00 €
Placement à l'audience	40,00 €	48,00 €
Représentation audience saisie des rémunérations	150,00 €	180,00 €
Consultation juridique	280,00 € / heure	336,00 €
Frais de Pilotage Compétence Cour d'Appel de Paris (actes détachés)	25,00 €	30,00 €
Envoi acte confrère hors Cour Appel Paris	40,00 €	48,00 €
Vérification RCS (Infogreffe)	10,00 €	12,00 €
Tentative de signification à une adresse /suspension /nouvelle adresse	40,00 €	48,00 €
Désarchivage, délivrance de nouvelles expéditions ou de copies de pièces	70,00 €	84,00 €
Modification des mentions juridiques ou formelles d'un acte rédigé	15,00 €	18,00 €
Frais de photocopie (hors formalité réglementaire n°152)	0.30 € / par page	0.36 € / par page
Levée Kbis	25 €	30 €

Retour par coursier	35,00 €	42,00 €
Honoraires ouverture de dossier (recouvrement)	40,00 €	48,00 €



Urgences	COUTS HT	COUTS TTC
Majoration signification urgente ((Hors actes prévu par le Tarif Officiel des Huissiers de Justice) : mois de 48h	80,00 €	96,00 €
Majoration signification urgente ((Hors actes prévu par le Tarif Officiel des Huissiers de Justice) : moins de 24h	140,00 €	168,00 €

IMPORTANT

Chacune de vos demandes de signification fera systématiquement l'objet d'un accusé de réception de notre part rappelant les honoraires d'intervention susceptibles de vous être facturés, pour valoir convention d'honoraires entre le mandant, ou le tiers payeur s'il en est le mandataire, et la SCP JD & Associés

Sa transmission, préalable à notre intervention, vaut acceptation tacite de votre part des conditions qui y sont explicitées.

En cas de désaccord, vous voudrez bien nous notifier par retour votre refus.

S'agissant des formalités tarifées, celles-ci vous seront brièvement résumées en annexe de chacune des factures qui vous seront adressées.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Mon cher Maître, en l'assurance de mes sentiments dévoués